

8

8 - LA TRUITE CABANNAISE



1cat

LES CABANNES • Président : Jean-Pierre GONCALVES Tél : 05 61 03 87 27 et 06 87 86 80 12 • Trésorier : Sébastien ROQUES Tél : 06 80 46 83 01

secteur d'influence piscicole : L'Ariège, d'Aulos jusqu'au virage de la RN au dessus de la centrale d'Albiès. L'Aston, de la confluence avec l'Ariège jusqu'au pont de Château-Verdun et en amont de Laparan.



Observations : Asticot autorisé uniquement sur la rivière Ariège. Lots fédéraux : retenues de Riete et Laparan. Lot AAPPMA : ruisseaux de l'Aston en amont de Laparan. Lacs de montagne : Cabaillères (2), Mirabail, Coume de Varilhes, Fontargente (3), Estagnol, Joucla (2).
Nouveau quota sur la rivière Ariège entre - limite amont : le pont de Savignac et - limite aval : la sortie du département. Le quota est de 10 truites par jour et par personne avec un maximum de 2 truites fario (ex : 10 arc en ciel ou 9 arc + 1 fario ou 8 arc + 2 fario).

RP réserve préfectorale : L'Ariège - Commune des CABANNES - Canal de la micro-centrale du Foussat - Limite amont : vannes d'entrée du canal - limite aval : restitution rivière Ariège

ST parcours sans tuer : L'Ariège Commune des Cabannes (300m) : ● limite amont: digue de la micro-centrale du Foussat - limite aval: restitution canal de fuite du Foussat

CP postes handipêche : commune des Cabannes - postes aménagés au camping municipal

CP dépositaires (cartes de pêche) :
• office de tourisme des vallées d'Ax aux Cabannes T 05 61 64 79 79
• Bar Le Mioure aux Cabannes T 05 81 29 62 59
• Refuge du Rulhe (période estivale) T 05 61 65 65 01

hébergement labellisé pêche :
• Gîte CléVacances à Château Verdun - cap : 6 pers et cap : 4 pers
RESA: 06 76 60 78 90 • Gîte indépendant à les Cabannes - cap : 4 pers RESA: 06 87 86 80 12

Tourisme

office de tourisme : • Ax les Thermes : 05 61 64 60 60

refuge du Rulhe 2185 m - accès 1h30 (depuis le parking de Las Peyres) • 05 61 65 65 01



Fédération de l'Ariège de pêche et de protection du milieu aquatique
Parc technologique delta sud
336 rue Antoine de Saint-Exupéry
09340 VERNIOLLE
Tel. 05 61 600 700
www.peche-ariège.com
federation@peche-ariège.com

FICHE D'INFORMATION AAPPMA

Nom AAPPMA : La Truite Cabannaise

Siège social : Cabannes (Les)

Président : GONCALVES Jean-Pierre

Adresse AAPPMA : 70, route Principale
09310 - Les Cabannes

Tel président : 05 61 03 87 27 - 06 87 86 80 12

Courriel président : gonalves.jeanpierre@orange.fr

Site web AAPPMA :

Facebook AAPPMA :

Trésorier : ROQUES Sébastien

Tel trésorier : 06 80 46 83 01

Linéaire ruisseaux 1^{ère} : 11,98 km

Linéaire rivières 1^{ère} : 3,71 km

Linéaire grandes rivières 1^{ère} : 3,81 km

Surface lacs réciprocaire : 84,6 ha

Linéaire ruisseaux 2^{ème} : 0

Linéaire rivières 2^{ème} : 0

Linéaire grandes rivières 2^{ème} : 0

Famille poissons dominante : Salmonidés